

⌘ GENEVIÈVE PAQUET, LL. M. ⌘  
Avocate / Lawyer

---

Le 22 février 2017

*‘Par SDE et par courrier’*

**M. Pierre Méthé**  
Secrétaire intérimaire pour la Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Qc)  
H4Z 1A2

---

**Objet :**        **Dossier R-3987-2016, phase 1**  
*Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification  
des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro  
à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2016*

---

Chère consœur,

Conformément aux directives de la Régie<sup>1</sup>, le GRAME dépose par la présente sa preuve dans le cadre de la phase 1 (sujets II et III) du dossier cité en objet.

Espérant le tout conforme, je vous prie d'agréer, monsieur Méthé, l'expression de mes salutations distinguées.

*(S) Geneviève Paquet*

**Geneviève Paquet, avocate**

GP/gp  
P.j. (1)  
cc. Me Hugo Sigouin-Plasse pour Société en commandite Gaz Métro

---

<sup>1</sup> A-0021